

Brest, le 27 janvier 2011

## **Transparence des coûts sur l'éolien offshore... et sur le nucléaire ?**

L'UDB apprécie à sa juste valeur l'engagement pris hier en conseil des ministres de permettre à l'éolien offshore de prendre son envol. La France ne sera jamais que le 11<sup>ème</sup> pays européen à s'y engager. En Europe 3.000 MW sont d'ores et déjà installés. Il était donc plus que temps d'agir.

L'UDB note avec satisfaction que le programme gouvernemental prévoit deux sites d'implantation près du littoral breton, pour 500 MW au large de St-Brieuc et pour 750 MW au large de Saint-Nazaire. Cette puissance électrique totale de 1.250 MW représente l'équivalent d'un réacteur nucléaire (34 des 58 réacteurs français ne font que 900 MW) ou encore trois fois le très néfaste projet de centrale électrique à gaz de Guipavas – Saint-Divy, près de Brest. Avec l'éolien offshore les énergies renouvelables sortent donc de la marginalité dans laquelle le système politique en place a longtemps voulu les cantonner.

L'enjeu est fort du point de vue de l'autonomie énergétique des territoires, rendue indispensable par les perspectives d'épuisement des combustibles (hydrocarbures mais aussi uranium) à l'échéance de quelques décennies, voire quelques années. Il l'est tout autant du point de vue de l'emploi et notamment de l'emploi industriel qui est la principale victime des délocalisations. 10.000 emplois sur la France sont en jeu d'ici 2015 dont peut-être plusieurs milliers en Bretagne, ce qui n'est pas rien.

### **La Bretagne divisée... aussi sur l'éolien offshore**

Au sujet du développement industriel autour de l'éolien offshore, force est de constater que la division administrative de la Bretagne a encore frappé. En effet, tandis qu'un pôle s'organise autour de Brest et Lorient, de son côté le pôle industriel nazairien a fait alliance avec Le Havre. Il reste à espérer que cette concurrence ne se fera pas au détriment de l'emploi en Bretagne. L'inquiétude est fondée quand on sait que, s'agissant de l'avenir du transport maritime, l'Etat a décidé de concentrer ses futurs investissements sur les seuls ports de Marseille et du Havre précisément (cf projet de SNIT : Schéma national des infrastructures de transport). Les géographes de l'Université de Nantes ont montré depuis longtemps que, attraction parisienne oblige, les investissements faits à l'est des limites de la Bretagne ne lui profitaient pas. Le risque est d'autant plus grand avec le projet du Grand Paris sur lequel l'Etat et la Région Ile-de-France viennent de s'entendre pour un programme d'investissement de 32,5 milliards € d'ici 2025 (dont 9 milliards € de l'Etat). N. Sarkozy a annoncé clairement que la vocation du Havre était d'être l'avant-port de ce Grand Paris.

Quand l'UDB milite avec détermination pour la réunification administrative de la Bretagne, elle ne le fait pas par nostalgie mais parce que c'est l'intérêt de tous les Bretons, économiquement parlant. Si les Bretons restent divisés, s'ils ne se donnent pas eux-mêmes les moyens d'un système productif durable, le secours ne viendra pas de l'extérieur.

## Transparence sur l'éolien offshore, opacité sur le nucléaire

Par ailleurs l'UDB constate que le gouvernement joue la transparence sur ce que le déploiement de l'éolien offshore en France (6.000 mégawatts d'ici 2020) pourrait coûter au consommateur : une augmentation de 4% de la facture d'électricité entre 2015 et 2020. On notera au passage que cette perspective d'augmentation ne peut que justifier **une politique publique forte en faveur des économies d'électricité qui doit passer par l'écoconstruction et l'isolation thermique du bâti existant mais aussi l'éradication du chauffage électrique, ce que n'ont pas encore compris l'Etat et l'exécutif de la Région Bretagne**. Cette transparence gouvernementale sur le coût du lancement de l'éolien offshore est normale. Ce qui l'est beaucoup moins c'est l'opacité entretenue autour du nucléaire.

Les observateurs savent que **l'électricité nucléaire en France n'est pas payée à son prix réel par le consommateur**. C'est là le résultat d'une volonté politique affirmée dès le lancement de la filière électro-nucléaire dans les années 70. La même opacité est pratiquée avec le nouveau programme nucléaire lancé par N. Sarkozy : EPR de Flamanville et Penly, ITER à Cadarache (dont le coût, plusieurs fois revu à la hausse, serait d'au moins 16 milliards €).

En effet, force est de constater que **le gouvernement refuse de communiquer ce que coûtera au contribuable ou au consommateur français l'ensemble de la filière nucléaire** qui englobe non seulement la recherche, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance mais aussi **la gestion des déchets de courte et de longue durée et le démantèlement des centrales existantes (58 réacteurs)**. Les chiffres disponibles, quoique très parcellaires, sont pourtant impressionnants. Le seul démantèlement inachevé de la mini-centrale de Brennilis (fermée depuis 25 ans !) devrait coûter au moins 482 millions € (évaluation faite par la très sérieuse Cour des Comptes en 2006), soit 20 fois plus que ce que ses promoteurs annonçaient dans les années 60 ! **Sur l'ensemble des réacteurs en fonctionnement ou arrêtés la Cour des Comptes a estimé fin 2004 à 65 milliards € les charges liées au démantèlement. Quant à la gestion des déchets, la très officielle ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) a évalué qu'elle coûterait 35 milliards € rien que pour le stockage souterrain des déchets les plus radioactifs**, solution par ailleurs controversée sur le plan de la sécurité. Il n'en est pas moins vrai que le gouvernement se refuse à traduire sur la facture d'électricité les charges induites par la filière nucléaire.

Si elle semble s'ouvrir enfin à l'éolien offshore, la France reste bien le pays de l'omerta nucléaire. La démocratie énergétique reste à construire. Elle passera forcément par une sortie des systèmes centralisés de production et de distribution (dont le nucléaire est la caricature) pour favoriser au contraire les bouquets énergétiques à un niveau local et régional. "Smart grids" disent les anglo-saxons. Les "réseaux intelligents", oui. On s'y met quand ?

**Mona BRAS**, conseillère régionale, porte-parole de l'UDB

**Christian GUYONVARC'H**, conseiller régional, référent énergie du groupe UDB